



Edito. Contes et mécomptes

Nous avons tourné la page de 2025 dans la douce torpeur des retrouvailles familiales, des marchés de Noël et de leurs mille saveurs, des contes à transmettre à nos enfants et petits-enfants.

Nous gardons en mémoire la très belle conférence donnée par Gérard LESER le 12 décembre dernier, au Club-House, sur les coutumes et traditions de cette période de l'année particulièrement riche en symboles. Que de contes faits de concentrés de croyances, de mythologies et de quête de sens !

Mais nous gardons aussi de cette dernière année un sentiment de malaise engendré par l'explosion des contes fallacieux, la prolifération du cynisme et des mensonges éhontés, pour justifier les crimes contre l'humanité et les exactions de ceux qui jouent au flipper avec les êtres humains et avec la planète.

Et il y a les mécomptes : les désillusions de nos concitoyens qui ne comprennent pas que les instances d'un pays démocratiquement « évolué » ne parviennent pas à donner un cap, à trouver des compromis, à voter des comptes pour la Nation. Des citoyens désabusés, qui ne comprennent pas que l'hubris des uns, les calculs personnels ou partisans des autres l'emportent sur l'intérêt général.

Nous aurions grand besoin d'une boussole, portée par des personnalités et des valeurs fédératrices, pour insuffler du sens et de la confiance en ce début 2026.

Une boussole inspirée par l'Histoire pour éviter de reproduire les errements et les catastrophes du passé.

Avec nos vœux réitérés d'une année riche, sereine et pacifique, d'une bonne santé, voilà ce que nous pouvons souhaiter à tous de meilleur.



Marie-Christine et le comité de rédaction

In memoria

En ce début d'année, le Cercle d'Histoire est attristé par la disparition de deux membres fidèles et chers qui ont contribué à écrire des pages importantes de son histoire.

Sébastien Baldeck, président des Arboriculteurs et adjoint à l'environnement, nous a quittés le 2 janvier 2026. Il a notamment participé très activement à la conception et la réalisation de notre jardin d'inspiration médiévale.



Paul Faesch, fils du fondateur de la CTA, nous a quittés le 4 janvier. Il a apporté sa mémoire et son enthousiasme pour la réalisation en 2017 d'une brochure dédiée à l'extraordinaire saga de la première compagnie régionale de transports automobiles.



Nous ne les oublierons pas.

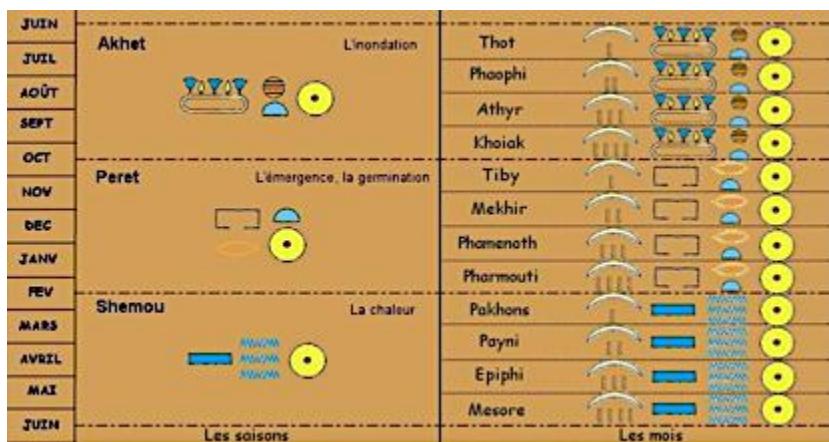
De l'histoire du calendrier

Dans notre n° 58 nous avons évoqué le calendrier révolutionnaire qui a rythmé le temps de la population française du 24 octobre 1793 au 1^{er} janvier 1806. Ce début d'année est l'occasion de retracer les principales étapes de l'usage du calendrier qui remonte à de très lointaines époques.

De façon générale, la mesure du temps a le plus souvent reposé sur les mouvements de la Terre autour du Soleil ou de la Lune autour de la Terre.

Au 3^{ème} millénaire avant notre ère, les **scribes sumériens** utilisaient un calendrier de type lunaire comportant douze mois de 29 ou 30 jours, chacun de ces mois commençant le soir de l'apparition dans le ciel du nouveau croissant lunaire.

À la même époque, sous le règne de Djoser, les **Égyptiens** utilisent un calendrier basé sur l'année solaire qui conditionne l'activité agricole du pays. Elle durait 365 jours et était divisée en douze mois de trente jours chacun, à la fin desquels on ajoutait cinq jours. (image ci-contre)



Un calendrier luni-solaire à 354 jours était utilisé dans la Grèce antique ; les **Grecs** furent les premiers à intercaler les mois supplémentaires selon des principes scientifiques, au bout d'un cycle particulier. Ces premiers calendriers portent en eux le même objectif que leurs successeurs, qu'ils soient julien, grégorien, israélite ou musulman : enfermer le temps dans un cycle régulier et officiel.



Grégoire XIII (1502-1585)

Un **premier calendrier romain**, introduit vers le VII^e siècle av. J-C, était d'un fonctionnement extrêmement confus et fut remplacé par Jules César en 46 av. J-C par le **calendrier Julien**. Il fixa la durée d'une année normale à 365 jours et celle d'une année bissextile, tous les 4 ans, à 366 jours - la journée redoublée étant celle du 24 février. César ramena également le début de l'année au 1^{er} janvier (au lieu du 1^{er} mars).

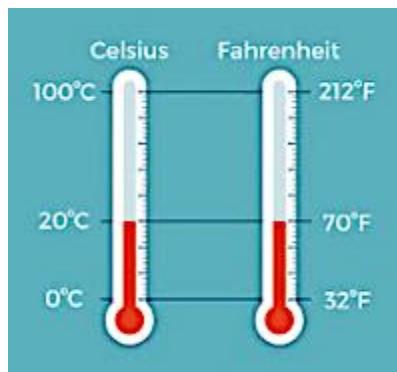
Mais le calendrier julien faisait durer l'année 11 minutes et 14 secondes de plus que l'année solaire. Cette différence s'accumula tant et si bien qu'en 1582 l'équinoxe vernal tomba 10 jours avant la date calendaire. Pour faire en sorte que l'équinoxe tombe autour du 21 mars, comme en 325 après J-C (année du premier Concile de Nicée) le pape Grégoire XIII décréta que 10 jours, cette année-là, devaient être supprimés entre le 4 et 15 octobre et instaura le **calendrier grégorien** qui fut lentement étendu à la plus grande partie du monde occidental, ainsi que dans certains pays asiatiques.

L'énigme du professeur Gérard. Celsius ou Fahrenheit ?

Pour mesurer les températures, on utilise depuis 1742 une échelle centésimale due au physicien suédois Anders CELSIUS. Or, peu de temps avant lui, le physicien allemand Daniel Gabriel FAHRENHEIT avait inventé une autre graduation.

On sait que les variations de graduation sont, pour les deux échelles, proportionnelles aux variations de température, et qu'on a une correspondance entre 0°C et 32°F et entre 100°C et 212°F.

Existe-t-il une température pour laquelle la même valeur est affichée pour les deux systèmes de graduation ?



Les châteaux de notre région. Épisode N°13 : le château de Landser (Jean-Marie Nick)

Ce sont sans doute les sires de Butenheim, ministériels et vassaux des Habsbourg (voir HistOgram n°55) qui ont bâti un château à Landser vers 1246, année de sa première mention sous la dénomination de « castrum Landtsera ». Ils ont érigé cet édifice pour contrôler le péage entre Bâle et Mulhouse. Ils ont en même temps, ou après la construction du château, fortifié la bourgade mitoyenne, peut-être en l'entourant avec des palissades en bois. Il faut dire que les troubles de l'Interrègne (1246-1275) ont alors incité beaucoup de seigneurs à protéger leurs biens contre leurs concurrents.

À l'époque, les occupants du château sont devenus des « chevaliers brigands » ou félons. Seul Rodolphe de Habsbourg, leur suzerain, a évité la destruction de la fortification. En 1269, toujours en plein interrègne, les Butenheim ont eu la mauvaise idée de vouloir vendre le château et les terres qui s'y rattachent à l'évêque de Bâle, Henri de Neuchâtel, pour créer un lien de vassalité. Rodolphe de Habsbourg, en guerre justement avec le prélat, a alors repris les lieux qui sont devenus une importante seigneurie habsbourgeoise.

Le château est maintes fois attaqué par les Suisses, ennemis historiques des Habsbourg : d'abord par les Bâlois en 1409, puis à nouveau par les Confédérés, en 1448. En 1497, il est réparé, rénové ou tout simplement reconstruit sur ordre de l'empereur habsbourgeois Maximilien 1^{er}. En 1525, durant la Guerre des Paysans, le château a souffert de l'attaque des Rustauds du Sundgau.

Le château a été ruiné durant la guerre de Trente Ans (1618-1648), plus précisément vers 1635, par les troupes françaises du duc de Rohan, puis a sans doute servi de carrière. Cependant, avec Altkirch (dans le prochain numéro) et Ferrette, Landser deviendra, après les traités de Westphalie (1648), l'un des trois bailliages du Sundgau.



Le tracé du château de Landser vu du ciel lors de la sécheresse 2022 (capture d'écran François Tischmacher).

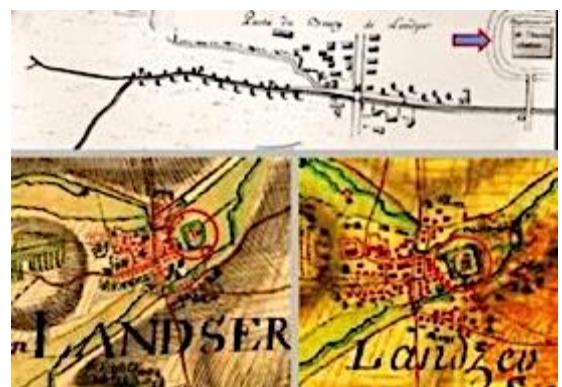
Les récents travaux de François Tischmacher, historien local de Landser, ont permis de bien localiser le site castral sur les "Burgmatten" (prairies du château). Selon ses calculs, se référant à l'urbaire de 1567, le château de Landser était long d'environ 38 m, large d'environ 28 m et entouré de douves, sans doute circulaires et profondes d'un peu plus de deux mètres. L'emprise du château était d'environ 1,6 ha pour un bâtiment occupant près de 11 ares.

En 1980, Georges Bischoff écrivait (*) : « en l'absence de tout vestige archéologique, il n'est guère possible de reconstituer son plan ». Il a néanmoins été possible, lors de la sécheresse estivale de 2022, de repérer à partir du ciel les contours de l'ancien château fort avec ses quatre tours d'angle.

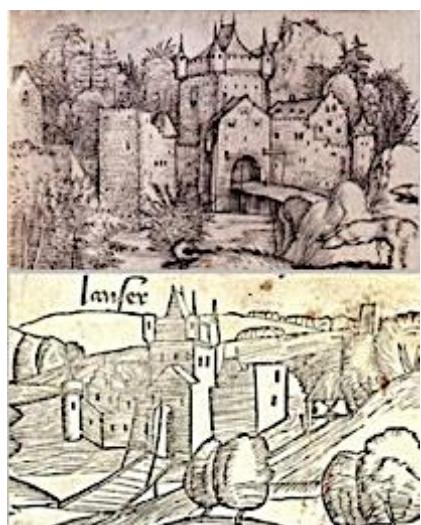
L'édifice n'était connu que par deux gravures de 1496, l'une de Sebastian Brant (1458-1521) et l'autre d'Albrecht Dürer (1471-1528). Mais l'historien cité spécifie clairement que « les fouilles archéologiques réalisées en 2008 sur le site du château de Steinbrunn-le-Bas montrent une similitude entre le château de Steinbrunn-le-Bas (voir HistOgram n° 59) et celui de Landser.

Tous les deux sont des châteaux de plaine de type "Wasserschloss", c'est-à-dire entourés de douves vives.

Ci-contre, une représentation du château de Landser par Albrecht Dürer (image du haut) et par Sebastian Brant. Il s'agit de détails de deux gravures évoquant la naissance à Landser, le 1^{er} mars 1496, d'un pourceau monstrueux.



Le château de Landser, sur un croquis de 1757 (image d'en-haut) et deux détails de plans du 18^e siècle (images du bas) : à droite, extrait d'une carte de Jean-Baptiste de Règemorte et à gauche, un extrait de carte de Broutin (documentation : François Tischmacher).



(*) "Tome Alsace" du "Dictionnaire des châteaux de France" (Berger-Levrault)

La Révolution en Alsace. Cinquième partie. Le Directoire, quatre années de transition

La chute de Robespierre, le 28 juillet 1794, met fin à la Terreur. Mais le Directoire (26/10/1795-09/11/1799), auquel participe le colmarien Jean-François REUBELL (voir notre article du n° 59), est confronté à d'insurmontables difficultés.

D'abord, un fort activisme monarchiste est près de renverser le Directoire. Devant la menace, ce dernier, réduit à trois Directeurs dont Jean-François Reubell, recourt à un coup d'État appuyé par l'armée (image ci-contre), le 18 fructidor an V (4 septembre 1797). Les opposants royalistes font l'objet d'une répression brutale, nombre d'entre eux sont déportés en Guyane.



Ensuite, la *Conjuration des Égaux* prône la mise en place d'un système avant-gardiste de socialisme égalitaire d'État sous l'impulsion de Babeuf (portrait ci-contre). Le mouvement est réprimé, Babeuf est guillotiné en 1796.

Puis, la reprise de l'agitation religieuse par suite du retour des prêtres réfractaires de l'étranger. De nouvelles mesures répressives sont prises, allant de l'emprisonnement à la déportation. L'exécution du curé Stackler en février 1796 dans le Val de Villé suscite une vague de stupeur. En juillet 1798, l'ancien vicaire de Seppois-le-Bas, Jean Bochelen est fusillé près de Colmar. Des rixes sanglantes opposent en divers endroits d'Alsace des milices aux escortes emmenant des curés prisonniers.

Enfin, la poursuite d'opérations militaires d'envergure, après la victoire décisive du général Hoche sur les Autrichiens, qui avaient pris possession du nord de l'Alsace. L'Armée « Rhin et Moselle » continue sur sa lancée en Allemagne mais doit se replier en Alsace en août 1796 et abandonner les places fortes de Kehl et Huningue. Celles-ci capitulent le 5 avril 1796.

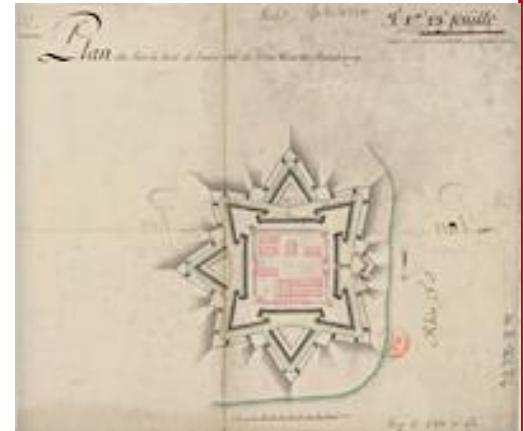
Pendant ce temps, Bonaparte se distingue en Italie. Il signe le 17 octobre 1797 le traité de Campo Formio avec Louis de Cobenzel, représentant de l'empereur d'Autriche. C'est la fin d'un conflit de 4 ans contre les coalisés, ne reste en guerre que l'Angleterre.

La guerre pèse lourdement sur les finances publiques et les conditions de vie de la population. Les paysans sont les plus sollicités par les réquisitions et les corvées. Dans le Haut-Rhin, par exemple, en cinq mois, l'armée réquisitionne 40 000 tonnes de foin, 30 000 tonnes de paille et occasionne la perte de plus de 9600 bêtes de trait.

Le Directoire échoue à rétablir l'ordre et à relancer l'économie, la situation générale demeure critique pour la population.

Le coup d'État de Napoléon Bonaparte du 18 Brumaire (9 novembre 1799) met un terme à la Révolution. Il redonne aux citoyens l'espoir d'un retour à l'ordre, à la prospérité économique et à l'apaisement religieux.

(à suivre).



La tête de pont de Kehl. Plan du fort en 1755.

1793 : deux généraux alsaciens, KLEBER et WESTERMANN, bouchers des Vendéens

Le 1^{er} août 1793, la Convention vote un décret préconisant « l'incendie systématique de la Vendée » où s'est engagée une forte révolte contre-révolutionnaire.

La répression est violente (certains disent qu'elle a été génocidaire) entraînant la mort d'un quart de la population de cette région (soit plus de 150 000 Vendéens). Le massacre est méthodique, les « colonnes infernales » du général Turreau ratissent la Vendée, tuant tout sur leur passage, hommes, femmes, enfants,



animaux et brûlant les récoltes. Des noyades collectives appelées « baptêmes patriotiques » tuent des milliers d'habitants.

Le 23 décembre 1793, la Bataille de Savenay en Vendée, conduite par le général de division KLEBER se termine par d'atroces massacres de civils. Le général WESTERMANN s'occupe des « finitions ».

Ces deux vénérés par le « roman national » ont mal fini leurs jours :



Jean-Baptiste KLEBER (à gauche), né le 9 mars 1753 à Strasbourg, est assassiné au Caire le 18 juin 1800 par Soleiman El Halaby. Celui-ci a été condamné au supplice du pal.

François-Joseph WESTERMANN (à droite), né le 5 septembre 1751 à Molsheim, est guillotiné le 5 avril 1794.

La Révolution en Alsace. Madame Royale, en transit à Huningue, à Noël 1795

Le 21 décembre 1795, la France et l'Autriche signent un armistice après plusieurs mois de tractations diplomatiques.

Parmi celles-ci est acté un échange de prisonniers.

Seule rescapée de la famille royale, Marie-Thérèse-Charlotte de France (1778-1851), fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, mais aussi nièce de l'empereur d'Autriche, est libérée de prison le jour de ses 17 ans, pour être échangée contre des captifs détenus par les Autrichiens. Son exil passe par Huningue, où elle séjourne le temps de l'échange des captifs, avant de rejoindre Bâle puis l'Autriche.

Ironie du sort : le maître de poste Drouet, qui a causé l'arrestation de la famille royale à Varennes, figure parmi les contreparties que l'Autriche rend à la France.



Marie-Thérèse-Charlotte commence alors un long parcours qui passe par la Cour de Vienne, dans une grande proximité avec son oncle, le futur Louis XVIII, puis par un séjour au sein de ses parents de la famille royale en Angleterre, pour revenir en France en 1814, au moment de la Restauration où Louis XVIII revient au trône.

Après plusieurs péripéties de l'histoire de France, elle est chassée par Louis Philippe après la révolution de 1830 et repart en exil. Elle finit sa vie au château de Frohsdorf, près de Vienne, en 1851.

Marie-Thérèse Charlotte de France, vers 1796 (portrait de Heinrich Friedrich Füger)



Le saviez-vous ? Pourquoi le stylo BIC 4 couleurs comportait cette boule à son extrémité ?

C'est en 1950 que Marcel BICH, industriel franco-italien, crée le célèbre stylo à bille de la marque BIC®, l'emblématique "CRISTAL®". 75 ans après, il est toujours le leader mondial des ventes de stylos.



En 1970, il donne naissance au fameux stylo 4 couleurs. Au début, l'objet comporte une petite sphère à son extrémité. Elle est censée rappeler la tête du personnage publicitaire mais avait aussi une autre vocation : contribuer à tourner le cadran de nos téléphones d'autrefois, car nos doigts souffraient des frottements dans le trou d'abord métallique, puis en plastique. Appréciable pour les métiers où cette manœuvre était très répétitive ! Cette boule a été peu à peu remplacée par une bague verticale dont le trou a une double vocation : éviter, les accidents si cette partie se détache, mais aussi y passer une ficelle pour l'attacher en pendentif. CQFD

Charles Spindler et le Cercle de Saint-Léonard

Dans notre HistOgram n° 59, nous avons évoqué la dynastie des SPINDLER dans l'art. Entretemps, nous avons exploré une autre facette de Charles SPINDLER et son rayonnement culturel.

L'amitié entre Anselme LAUGEL, ancien employé au ministère des Finances et à la questure du Sénat à Paris, qui avait opté pour la France en 1871, et Charles SPINDLER de 13 ans son cadet, artiste peintre, est à l'origine de la création en 1897 du *Cercle de Saint-Léonard*.

A peine de retour en Alsace, le premier après vingt ans de vie parisienne, le second après des études aux Beaux-Arts à Düsseldorf, Munich et Berlin, ils se rencontrent au pied du mont Sainte-Odile.

Revue alsacienne illustrée



Calendrier de la *Revue alsacienne illustrée* (ill. Charles Spindler, 1901).

Très présente dans le champ éditorial, la *Revue alsacienne illustrée* bénéficie d'une aura peu commune. Elle a été éditée de 1898 à 1913. Sa qualité de présentation, son iconographie et son style lui ont valu une réputation durable. Les collectionneurs se l'arrachent et sont prêts à payer le prix fort pour posséder une partie ou la totalité de la collection.

Le *Cercle Saint-Léonard* se présente comme un lieu de débats et d'échanges où l'identité alsacienne est en construction permanente, en s'appuyant sur les artistes, la langue, les traditions et l'histoire. C'est un groupe informel et amical à l'origine de quelques réalisations culturelles telles : la *Revue alsacienne illustrée*, le théâtre alsacien, la maison d'art alsacienne, la création de l'association des artistes strasbourgeois et plus tard, le musée alsacien.

Solution de l'énigme du professeur Gérard

Cherchons une valeur x pour laquelle les deux échelles affichent la même température. Les variations de graduation étant proportionnelles aux variations de température, on a :

| | | | |
|------------|-----|----|-----|
| Fahrenheit | x | 32 | 212 |
| Celsius | x | 0 | 100 |

$$\frac{x-32}{x} = \frac{212-32}{100-0}$$

C'est-à-dire, en faisant le produit en croix : $180x = 100(x - 32)$

Ou encore $180x = 100x - 3200$, ce qui équivaut à $80x = -3200$ et à $x = -40$.

Les 2 échelles affichent la même température lorsqu'il fait moins 40 degrés.

On peut aussi avoir l'idée de représenter l'une en dessous de l'autre sur une droite les deux échelles Fahrenheit et Celsius en faisant se correspondre 32°F avec 0°C , et 212°F avec 100°C

Si on effectue sur ces deux droites des graduations régulières, on peut voir expérimentalement que -40°F correspond à -40°C .

L'APAVE : une petite association alsacienne devenue très grande

Au 18^{ème} siècle, Mulhouse compte de nombreuses fabriques, notamment textiles. La mécanisation fait son entrée dans les ateliers avec les machines à vapeur. Les pannes, les incidents et les accidents plus ou moins graves se multiplient, mettant en danger les ouvriers et compromettant la productivité.

Un homme va prendre conscience du phénomène. Cet homme, c'est Ernest Zuber, président de la SIM (Société Industrielle de Mulhouse).

En 1867, il crée l'AAPAV, Association Alsacienne des Propriétaires d'Appareils à Vapeur, avec pour objectif le contrôle du parc de machines, la mesure et la maîtrise des risques tant humains que techniques.

En 1874, à Rouen, la SIR (Société Industrielle de Rouen), bâtie sur le modèle alsacien, crée également son unité de contrôle : l'ANPAV (Association Normande des Propriétaires d'Appareils à Vapeur).

Au fil des ans, une dizaine d'associations similaires vont voir le jour en France. Elles finissent par se regrouper sous la dénomination APAV. Avec l'arrivée de la fée électricité et les nouvelles technologies liées, un E pour Électrique va être ajouté à l'acronyme.

La petite association alsacienne est devenue très grande : aujourd'hui, après presque 160 ans d'existence, elle compte 18000 collaborateurs, 130 agences et œuvre dans 60 pays en suivant toujours la devise de son fondateur :

« Le progrès ne vaut que s'il ne compromet pas la vie des individus. »



Ernest ZUBER – Fondateur de l'APAVE

Petite histoire des écoles de Morschwiller-le-Bas- cinquième épisode. L'école de filles de 1955

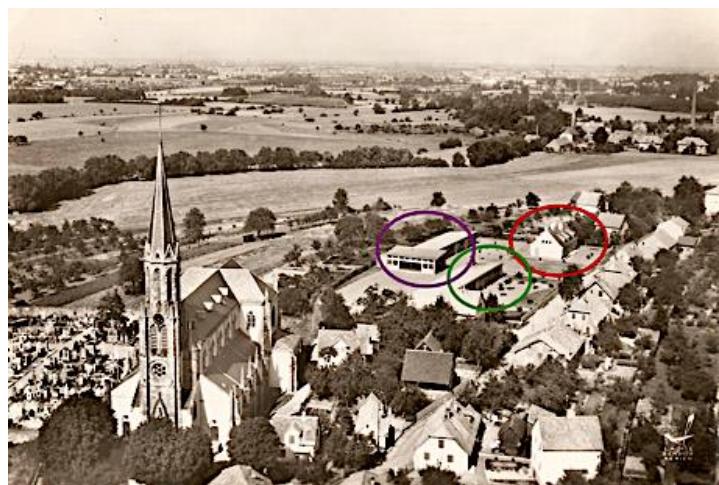
Dans nos précédents numéros nous avons relaté la séparation, dans les années 1850, des écoles de garçons et de filles. L'école de filles est restée durant plus d'un siècle (1853-1956) sur le site actuel de la poste, bâtiment communal, qui au départ avait hébergé une classe unique de 132 élèves.

Initialement administrée par deux sœurs de Portieux (congrégation religieuse des sœurs de la Providence) jusqu'à la cession de l'Alsace à l'Empire allemand, ce sont des enseignantes laïques qui ont pris la relève, au grand dam du conseil municipal pour qui le surcoût budgétaire était important.

La construction d'une nouvelle école de filles, conçue sur le même schéma que l'école maternelle, a été finalisée en 1955-1956.

En même temps, un bâtiment abritant les logements du personnel enseignant est réalisé.

Les deux bâtiments ne survivront pas au chantier de l'actuel groupe scolaire Alfred Giess.



Cercle mauve : l'école de filles, ; cercle rouge : logement des enseignants, ; cercle vert : l'école maternelle.

L'inauguration de l'école de filles a eu lieu en même temps que celle du réseau d'eau communal, fin octobre 1956 (photo ci-contre).

En 1976, les deux sites, école de garçon et école de filles, redeviennent mixtes, les classes se répartissant entre elles.



www.delcampe.net

ndlr : nous lançons un appel aux anciens pour nous aider à identifier les personnes de cette photo : à gauche, le curé Sturchler, au centre le maire Edouard Schneider, à côté d'un représentant de l'État (sous-préfet ? l'avant dernier à droite peut-être Lucien Bader ?).

15 mars 1798, quand la République de Mulhouse fut « réunie » à la France. Rattachement ou annexion ?

Du fait du transfert des barrières douanières sur le Rhin, la République de Mulhouse ne peut plus commercer avec ses voisins suisses ou allemands sans être écrasée par les taxes douanières. En même temps, dès 1792, elle fait l'objet d'un blocus douanier de la France. Céinturée, paralysée, menacée d'asphyxie économique, l'industrie ne plus s'approvisionner en matières premières. Le chômage s'installe, les Mulhousiens sont affamés.

Une partie des Mulhousiens, acquise aux idées républicaines, soutenue par la famille KOECHLIN, pousse à la réunion avec la France, tandis qu'une autre, formée de bourgeois, d'artisans et du clan MIEG, s'oppose à une annexion de force.

L'incorporation de Mulhouse est portée par deux Colmariens : Jean Ulrich METZGER, (1752-1836), membre du Directoire départemental, et Jean François REUBELL (1747-1810) dont nous avons parlé dans notre dernier numéro.

Un troisième acteur, Nicolas THIERRY, ami de REUBELL et député à Paris, chargé de défendre la souveraineté mulhousienne, œuvre en coulisses pour la « réunion ». Ce dernier évoque la possibilité d'une annexion forcée si celle-ci n'est pas librement consentie.

REUBELL lui avait écrit en ce sens : « si Mulhouse ne voulait pas prendre immédiatement

les mesures nécessaires pour mener son union politique avec la France, le général SCHAUENBOURG recevrait l'ordre d'enlever l'annexion à la baïonnette ».



Jean Ulrich METZGER

Il est dès lors question de survie pour les Mulhousiens et leur économie.

Le 3 janvier, le Grosser Rat (Grand Conseil) se prononce majoritairement pour le rattachement à la France, décision qui doit être entérinée par la bourgeoisie (Mulhouse comptait alors un peu plus de 6000 habitants dont seuls 606 bourgeois étaient électeurs). Le 4 janvier 1798, les bourgeois font de même par 591 voix pour et 15 voix contre.

Réunion du Grosser Rat (Grand Conseil) en 1798,
Musée Historique de Mulhouse

Le traité de rattachement est ensuite approuvé par les assemblées françaises le 29 janvier 1798.

Le 15 mars, date symbolique de la cérémonie annuelle du Schwörtag (le jour du serment), une fête célébra cette réunion.

Vieille de six cents ans, la République de Mulhouse cessa d'exister et le Stefansplatz (place Saint-Etienne) fut renommé Place de la Réunion.

La rue Henriette, dans le centre-ville, tient son nom du premier bébé né français à Mulhouse.

Les remparts et murailles d'enceinte de la ville commenceront à être démantelés à partir de 1806.



La dernière cérémonie du Schwörtag en 1789, sur le Stefansplatz



Photos Gérard Bohler

Hivers d'antan à Morschwiller-le-Bas



Déneigement hiver 1962 (avant la M2A)

Rigoles-
patinoires
hiver 1964.
Avant les
« trottoirs »



Rue des
Pèlerins
hiver 1968



Luge rue de la Première Armée années 1950



Voiture Faesch, rue de l'Église, années 1920